

## Emploi : mobilisation nationale dans France Télécom, le 31 mai !

*Le Préavis de grève déposé par la CFE CGC :*

« Notre entreprise connaît un mouvement de restructuration sans précédent alors que les dividendes versés cette année à nos actionnaires franchissent un plafond historique avec 3,2 milliards d'euros de dividendes distribués, sans que par ailleurs, ces versements babyloniens confortent significativement le cours de l'action.

Sans aucune négociation avec les partenaires sociaux, ni même information réelle et précise aux institutions représentatives du personnel (CE, CHSCT) concernées, la direction de l'entreprise procède à des suppressions massives d'emplois, à des fermetures en nombre de services et de sites, à des pressions constantes et douloureuses sur les salariés pour obtenir des déqualifications, des démissions ou des mobilités forcées. Parallèlement, le recours, à la sous-traitance, l'intérim, les délocalisations est en progression constante.

**L'État, rappelons-le, reste le 1<sup>er</sup> actionnaire, avec 32,5% de participation. Il est également, le 1<sup>er</sup> employeur avec un personnel en France composé de 70% de fonctionnaires. L'État demeure l'un des premiers régulateurs du marché très encadré des Télécoms.**

Malgré cette position tout à fait centrale dans l'organisation de cette entreprise, L'État français ne se sent aucune responsabilité dans l'actuelle restructuration où 22 000 suppressions d'emploi sont en train d'être réalisées en France alors que des milliers de recrutements sont annoncés en Égypte, au Maroc et en Inde ! Il n'oublie pas en revanche de percevoir cette année 1 milliard d'euros de dividendes en tant qu'actionnaire principal.

**Devant la gravité de la situation, la CFE-CGC de France Télécom dépose un préavis de grève pour le 31 mai 2007 et appelle l'ensemble des salariés et fonctionnaires, cadres et non cadres à participer massivement à la journée unitaire de mobilisation.**

## Pour le 31, les mots d'ordre de la CFE-CGC :

✚ *Ouverture d'une négociation pour un accord cadre sur l'emploi, la mobilité et les conditions de travail sur le périmètre de l'Unité économique et Sociale (UES) du groupe Orange - France Télécom*

✚ *Pas de restructurations locales sans le préalable de l'ouverture de négociations décentralisées, sur les établissements ou les bassins d'emploi concernés*

✚ *Arrêt immédiat des délocalisations, de l'externalisation croissante, du recours continu à la sous-traitance et à l'intérim*

✚ *Exiger des garanties à notre principal actionnaire, l'État français, pour qu'il assume pleinement ses responsabilités dans le domaine social, notamment sur le dossier des propositions des retours à la fonction publique, et, sur un plan citoyen, pour qu'il consacre le rôle pérenne du groupe France Télécom - Orange comme champion national de l'économie française. »*

24h/24 et 7j/7,

**Ligne S.O.S Salariés**

**N° Indigo 0 825 057 241**

0,15 € TTC / MN

Cette lettre est éditée par la section CFE-CGC de l'UES France Télécom SA - Orange SA  
Responsables de la publication :  
Pierre Morville et Cyrille Robberechts  
Coordination éditoriale :  
Frédérique Limido. Tel : 01 44 37 64 94  
Pour recevoir cette lettre par voie électronique,  
écrivez à : [christel.ricciardi@orange-ftgroup.com](mailto:christel.ricciardi@orange-ftgroup.com)  
Comité éditorial :  
Jean-Pierre Forbé, Pierre Morville,  
Sébastien Crozier...

## Emploi : Rappels des principales positions avancées par la CFE-CGC

L'emploi est le dossier stratégique prioritaire de la CFE-CGC sur France Télécom :

Avec 22 000 suppressions d'emploi, FT est l'entreprise française qui opère la plus lourde restructuration.

En l'absence de plans de licenciements, au regard de la faiblesse des transferts dans la Fonction publique et de l'essaimage, de la fin des Congés de fins de carrière, de l'impossibilité aujourd'hui d'un PSE (Plan social pour l'emploi) négocié, cette situation hors du Droit du travail et des ses garanties protectrices, rend inéluctables les pressions personnelles, les déqualifications, les mobilités forcées, les démissions fortement sollicitées, les congés de longue maladie...

L'État qui, on l'a dit, reste le 1er actionnaire, le 1er employeur et le principal régulateur sur un marché des Télécoms fortement encadré, fait mine de n'avoir aucune responsabilité en la matière.

**Les organisations syndicales de FTSA, persuadées de la pérennité de compromis passés, ont longtemps minoré le dossier. Hors la CFE-CGC et SUD, elles ont tardé à se mobiliser.**

**Nous voulons :**

✚ Réaffirmer notre combat sur l'UES, cadre général de la négociation permettant l'harmonisation sociale (statuts, mobilité, IRP..) de « l'opérateur intégré ».

✚ Exiger de la direction une nouvelle réelle **négociation sur la mobilité, les conditions de travail et les restructurations.**

✚ Imposer la possibilité de négociations à l'échelle locale (CE, établissements principaux, établissements secondaires) sur les restructurations en cours et leurs nécessaires mesures d'accompagnement

✚ Partout où cela peut avoir une réalité, favoriser et **participer à toutes les formes de résistances** unitaires (grèves et manifestations comprises)

✚ **Demander l'ouverture de négociation** avec la fonction publique de négociations pour des garanties d'intégration et l'instauration de quotas d'emplois réservés aux fonctionnaires de France Télécom

✚ Recenser partout les effets des restructurations en cours\*, le plus souvent « invisibles » et méconnues par les IRP, les cas de harcèlements, les mobilités et déqualifications forcées

✚ Faire connaître à l'extérieur la réalité du plan social et des suppressions d'emplois à France Télécom, notamment dans les médias ; interpeller les pouvoirs publics

✚ Répondre autant qu'on le peut, à l'attente individuelle de nos collègues en difficulté face à une agression sans précédent

✚ **Défendre nos militants**, les préparer à être ni les victimes ni les acteurs non consentants de cette politique massive de suppressions d'emplois à tous les niveaux de l'entreprise

## L'Observatoire du stress et de la mobilité forcée

C'est une structure unitaire ouverte et proposée à l'ensemble des Organisations Syndicales.

De type associatif, cette structure a la vocation d'être au service des Instances Représentatives du Personnel.

**Ses objectifs ?**

✚ Recenser l'ensemble des restructurations en cours, les cas de harcèlements individuels, les mobilités obligatoires.

✚ Apporter une aide immédiate aux collègues en difficulté (syndicale, juridique, médicale).

✚ Informer les IRP (CE/CHSCT) des cas rencontrés.

✚ agir comme haut parleur vis-à-vis de l'opinion publique française et des médias (Relations Presse/Institutions).

**Ses moyens ?**

✚ Un réseau de militants dans l'ensemble des Comités d'Établissement.

✚ Un site, un questionnaire (en ligne) diffusé à l'ensemble du personnel, le traitement de ce questionnaire, l'élaboration d'un baromètre permanent.

✚ La possibilité d'une hotline et numéro vert (en, débat) pour recueillir les témoignages et apporter une aide à nos collègues les plus isolés.

## « L'État, 1<sup>er</sup> actionnaire, 1<sup>er</sup> employeur, toujours inscrit aux abonnés absents ! » Dispositif d'aménagement des fins de carrière

**Communiqué de presse de la CFE CGC de France Télécom diffusé à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires de FT le 21 mai (extraits)**

« (...) L'État reste le 1<sup>er</sup> actionnaire, avec 32,5% de participation. Il est également, le 1<sup>er</sup> employeur avec un personnel en France composé de 70% de fonctionnaires. L'État demeure l'un des premiers régulateurs du marché très encadré des Télécoms. Malgré cette position tout à fait centrale dans l'organisation de cette entreprise, L'État français ne se sent aucune responsabilité dans l'actuelle restructuration où 22 000 suppressions d'emploi sont en train d'être réalisées en France alors que des milliers de recrutements sont annoncés en Égypte, au Maroc et en Inde ! (...)

**L'emploi va mal mais la société réalise en 2006, 7 milliards de cash-flow et 4,4 milliards de bénéfices et l'État, principal actionnaire, n'oublie pas d'exiger de dividendes exorbitants (3,2 milliards) à son plus grand profit (1 milliard) au seul motif de satisfaire aux critères de Maastricht en termes de déficit budgétaire. Au lieu d'être investi dans le développement ou le désendettement, la moitié du cash-flow part dans la rétribution des actions, dont le dividende par action est en croissance de 20% de 2006 sur 2007 (1,2 euros au lieu de 1) maintenant ainsi un cours d'action bas.**

Dans un actionnariat très dilué, on trouve néanmoins le fonds de pension américain Carlyle, proche de la CIA et de l'exécutif américain. Le marché murmure aussi que des sociétés russes comme Alpha Group du milliardaire Mikhaïl Fridman qui possède l'opérateur téléphonique Vimpelcom (237 millions d'abonnés) auraient pris discrètement des positions importantes.

Dans un tel contexte, l'État français ne peut se contenter d'occuper une position rentière. Il doit garantir le caractère de champion national du groupe France Télécom-Orange.

**Si la volonté de rapatriement des fonctionnaires perdue alors l'État doit également s'engager précisément sur des quotas de place dans l'administration afin de faciliter le retour éventuel de fonctionnaires aujourd'hui « prêtés » à France Télécom. »**

L'accord sur le dispositif du CFC (Congés de Fin de Carrière), très décrié au temps de sa signature en 96 par la CFE-CGC est terminé depuis le 31 décembre 2006 : **40 000 personnes en ont profité, 20 000 sont encore en CFC. Rappelons qu'il existe toujours pour les personnes en service actif, la possibilité de partir à 55 ans.**

Il y a quelques semaines, la direction a ouvert les négociations pour parvenir à la création d'un autre dispositif d'accompagnement des fins de carrière, négociations qui ont vu la fourniture d'un texte unanimement désapprouvé par les organisations syndicales. Suite à ce désaccord, la direction a produit un texte de décision unilatérale, concernant le management des fins de carrière, texte relevant de la plus absolue provocation car ses dispositions étaient très en dessous de celles proposées par la direction au moment des négociations. En substance un mi-temps pendant deux ans payés à 70% au lieu de 80%)

### Ces manœuvres dans quel but ?

Pour signifier que quand il n'y a pas d'Organisation Syndicale suffisamment servile pour signer, la direction se réserve le droit d'imposer en décision unilatérale des dispositions encore plus désavantageuses pour les personnels?

**Est-ce un signe adressé à l'organisation syndicale la plus habituellement docile vis-à-vis des diktats de la direction et qui pour une fois se rebellait?**

**Décodons** : la direction, qui ne voulait pas de nouveau CFC, n'a rouvert les négociations que parce qu'elle savait les faire échouer et ainsi pouvoir imposer des décisions unilatérales de façon à provoquer un électrochoc dans l'esprit des personnels ; soit se résoudre à la mobilité vers la fonction publique, soit vivre l'enfer ;

**Concluons** : pour la direction, une mobilité dans la fonction publique économise autant que 4 CFC, avec dans le cas de la mobilité trois personnes qui restent productives.

**De plus, les salaires des seniors étant bloqués de façon à rejoindre le niveau de la fonction publique (la moyenne d'âge de 49 ans annoncée chez France Télécom se situerait plutôt entre 50 et 55 ans, si on enlève les contrats en temps partiel) les seniors, poussés vers la sortie sans aucun accompagnement social, apparaissent désormais comme une variable privilégiée d'ajustement financier.**

## Rebranding : adieu France Télécom ?

Voilà bientôt un an que le « rebranding » a été mis en œuvre et depuis la vente de Pages Jaunes, c'est désormais 80% du CA qui sont réalisés par notre groupe sous la marque Orange.

Ce que nous avons annoncé et que la direction n'avait pas osé dire de peur de susciter de trop vives réactions, est maintenant limpide : la marque France Télécom, dorénavant cantonnée à la France, a vocation à disparaître.

**Les signaux se multiplient** : la Fondation France Télécom s'appelle désormais Fondation Orange, R&D est devenu Orange Labs, presque toutes les sociétés filiales du périmètre entreprises sont regroupées sous l'enseigne Orange Business Services, les nouveaux produits sont sous la marque Orange comme les offres sur le fixe sans abonnement.

**De nombreux cafouillages ont émaillé le processus de déploiement :**

**en Égypte et en Jordanie**, France Télécom est en difficulté pour déployer la marque Orange en raison d'une licence de marque concédée à un opérateur israélien...

**en Pologne**, le changement mal géré de la marque des boutiques a perturbé les consommateurs qui ne trouvaient plus leur magasin...

**en Grande Bretagne**, le rebranding des activités Internet n'a pas donné les résultats escomptés mais le changement de Freeserve en Wanadoo pour satisfaire l'ego d'un petit baron de l'époque a malgré tout passablement détérioré la situation.

**en Espagne**, l'acquisition d'Amena n'a pas profité du rebranding Orange...

**en Belgique**, il y a quelques mois France Télécom a vendu l'activité Internet Wanadoo parce qu'elle n'était pas assez rentable, et Mobistar n'est toujours pas passé sous la marque Orange en raison de l'opposition des actionnaires minoritaires

**aux Pays Bas**, alors que France Télécom dispose d'un opérateur mobile et d'un FAI, il est régulièrement fait état de la vente de l'activité.

**Comment dès lors disposer d'une marque globale en Europe ? Une nouvelle fois, le financier prend le pas sur l'industriel...**

**En France :**

L'affaire grotesque du mail orange-ftgroup.com résume le manque d'audace de la direction qui n'a pas voulu du libellé @orange.com et qui sous la pression du Financial Time a renoncé à orange-ft.com, entraînant un coût pour l'entreprise de plusieurs dizaines de millions d'euros.

Résultat d'un affrontement entre baronnies d'Orange Mobile et de Wanadoo qui les avait conduit à choisir deux plates-formes distinctes de messagerie, il aura fallu plus d'un an et plusieurs millions d'euros dépensés pour que la migration des mails @wanadoo sous la marque Orange commence !

Ni le professionnalisme nécessaire à la gestion d'un groupe tel que France Télécom, ni le renouveau qui devait accompagner la mise en place du changement de marque ne sont au rendez-vous : de nombreux lancements produits sont des échecs dont le plus retentissant reste Unik, pourtant présenté en son temps comme le parfait symbole du dynamisme de l'entreprise.

**Combien de temps la direction démunie de projet industriel, résistera-t-elle à la pression des marchés financiers qui réclament le changement du nom de la cotation boursière en « Groupe Orange » pour faire oublier le parcours boursier désastreux de l'action France Télécom ?**

## Orange Assistance, non assistance à travailleurs en danger !

Le marché des services à la personne, boosté par les dispositions « Borloo » est en plein développement. France Télécom entend bien en profiter qui a créé une filiale dédiée spécifiquement à ce type d'activités.

La démarche aurait pu être considérée comme vertueuse si 100% de la prestation fournie n'était pas en fait sous-traitée à des entreprises extérieures, France Télécom se contentant d'encaisser les produits des surfacturations aux clients que l'image de qualité de service induite par son nom « l'autoriserait à faire ».

Outre que les salariés de ces entreprises qui subissent la logique productiviste de leur direction ne sont pas attachés à la qualité de service, on est en droit de s'interroger sur la pérennité d'un tel modèle ?

**Cette stratégie de sous-traitance a les effets destructeurs que nous connaissons bien pour les avoir déplorés chez Noos : la dégradation du lien entre l'entreprise et le client au bénéfice du profit court-termiste et au détriment de la qualité de service et de la fidélité des clients.**

Plus grave encore, le projet Orange assistance, d'une ampleur bien supérieure à ce qui apparaît, ne vise qu'à transférer une partie des activités d'intervention, comme par exemple la pose de prise téléphone supplémentaire ou de câble ADSL, sous ce régime de sous-traitance, ce qui permettra à France Télécom, sous couvert d'économies d'impôts pour les clients, d'organiser la montée en puissance de la sous-traitance des installations.

D'où les créations de structures telles que le GIE Portail Orange qui gère le site orange.fr, ou que Studio 37 pour l'investissement et la production d'audiovisuel.

**Que France Télécom tente par tous les moyens d'échapper aux dispositions de l'UES, contraignantes au regard de la protection que le code du travail apporte aux salariés, n'échappe pas à la CFE CGC qui, pas dupe, met régulièrement tout en œuvre pour que la loi soit respectée !**